



Numéro d'Agrément: **AS 77 04 1141**

Numéro de SIRET: **450 839 576 00011**

Numéro agrément Jeunesse et Sport: **AS 77041141**

Numéro FFSA: **77/18**

Procès Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 24 mai 2011

Membres du Bureau présents:

Pierre Loison => Président; C.N. 3° dan

Véronique Pradel => Trésorière

Sandrine Fageon => Trésorière adjointe

Olivier Becker => Secrétaire Général

Membres Adjoint du Bureau:

Claude Fève => Responsable Logistique

Gilles Odiot => ceinture marron

Professeurs présents:

Serge Marteaux => C.N 5° dan

Sylvain Havez => C.N. 3° dan

Hervé Bourillon => C.N. 3° dan

Membres absents excusés:

Didier havez => C.N. 4° dan

Virginie Thobor => C.N. 1° dan

Robert Deligne

Alain Marteaux => C.N. 5° dan

L'an deux mille onze, le vingt-quatre mai, les membres de l'association du CSJ77 se sont réunis en séance de 19 heures 30 à 21 heures sur convocation du comité directeur en date du 03 mai 2011.

La séance s'est déroulée au Dojo, salle polyvalente Parc Buffon à Claye-Souilly.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre LOISON en sa qualité de Président

Le secrétariat est assuré par Monsieur Olivier BECKER

La trésorerie est dirigée par Mesdames Véronique PRADEL et Sandrine FAGEON (trésorière adjointe)

Le Président constate que 9 membres sur 13 sont présents ou représentés. Monsieur le Président déclare que l'assemblée est normalement constituée, qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2010/2011
- 1 bis - Quitus aux trésoriers.
- 2 - Fixation des cotisations 2011/2012.
- 3 - Renouvellement des mandats en cours.
- 4 - Passation de la gestion du Compte FFSA à Serge Marteaux
- 5 - Organisations des activités extra-sportives (sorties cirque, arbre de Noël, galettes des rois fête de fin d'année)
- 6 - Questions diverses.

1° & 1° bis Action: Rapport Financier

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association CSJ77 pour la saison 2010/2011, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté. Dès lors Quitus de sa gestion est donné aux trésoriers pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de la saison 2010/2011, l'Assemblée Générale approuve le budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

2° Action: Cotisations 2011/2012

Après débat l'Assemblée Générale décide de ne pas augmenter les cotisations pour la nouvelle saison 2011/2012, les tarifs fixés seront les suivants :

- ✚ Eveil Judo => 165€
- ✚ Baby Judo => 177€
- ✚ Débutants => 177€
- ✚ MV1 / REF => 183€
- ✚ MV2 => 195€
- ✚ MV2 + option compétition => 195€

Les réductions pour les membres d'une même famille restent inchangées, le principe étant le suivant :

- - 5% dès le 2° adhérent
- - 10% dès le 3° adhérent

Il est rappelé que le prix de la licence de la Fédération Française de Judo (qui évolue de façon constante d'environ 3% à l'année) n'est pas compris dans les tarifs en vigueur au sein du club, les modalités de règlement demeurent également inchangées.

L'ensemble des membres à décider de modifier le nom de chaque cours de la façon suivante :

- ✓ Eveil Judo devient Baby 1
- ✓ Baby Judo devient Baby 2
- ✓ Débutants devient Débutants 1 => cours du mercredi soir
- ✓ et Débutants 2 => cours du samedi matin.

Les appellations des autres cours restant inchangées, ces modifications prendront effet dès la reprise de la saison prochaine.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

Parrainage:

Le développement du nombre de nos adhérents est un des axes prioritaires et essentiels pour notre club, car c'est un élément de vitalité associatif et de dynamisme sportif. Sans perspective de développement nous rencontrerions des difficultés.

Pour maintenir notre niveau technique et garantir notre financement nous avons proposé, le principe de fonctionnement sera le suivant :

Dès qu'il y a une l'inscription, le parrain se voit octroyé un cadeau (par exemple un T-Shirt) le filleul bénéficie d'une réduction de 5%, cette réduction s'appliquant à chaque filleul du parrain.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

Remboursement kilométriques pour les déplacements en compétition: Suite à une demande soutenue, une deuxième proposition à été évoquée lors d'une réunion de bureau le 24 février 2011 (celle présentée en juin 2010 n'ayant pas retenue l'attention du bureau et comité directeur) il a été retenu les points ci-dessous:

- ✓ Défraiement kilométrique => le montant affecté sera de 0.299€
- ✓ Défraiement des repas => le montant sera sur la base de 8€.

La mise en œuvre de cette procédure à été fixée pour débiter au début mars 2011 et qu'il n'y aura pas d'effet rétro actif sur la saison en cours. Dès lors que les finances du club ne permettront plus de rembourser ces frais, le système sera purement et simplement supprimé.

Cette mesure à été votée seulement par les 5 membres présents à cette réunion.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

3° Action: Renouvellement des mandats.

Hormis le Président, les membres du bureau (Secrétaire (s) et Trésorier (s) sont renouvelables tous les 2 ans (sauf sur présentation de leur démission et sous réserve que cette dernière soit acceptée par le comité de direction) le mandat de l'un des administrateurs du club, en la personne de Pierre LOISON Président, arrivant à échéance un appel à candidature a été effectué.

Après consultation et vote, le Président sortant à été réélu pour une durée de 4 ans tous les membres du bureau sont reconduits aucune démission n'ayant été présentée.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

4° Action: Passation du compte FFSA.

Serge Marteaux ayant souhaité, à compter de la saison 2010/2011, de s'occuper principalement de la section Judo FFSA, il a été décidé de lui donner la responsabilité de la gestion du compte FFSA. Cette procédure aura pour effet de:

- ✓ Pouvoir accéder au suivi par internet de la situation du compte FFSA.
- ✓ Recevoir les relevés bancaires de la banque CIC.
- ✓ Percevoir la carte bleue.

Par contre, le Président et la Trésorière auront toujours droit de regard et accès pour consultation de tous les comptes. Une attestation sera transmise au Directeur de la banque CIC afin de validée cette proposition. Cette démarche est obligatoire afin d'être en adéquation juridiquement avec notre établissement bancaire. Cette modification de gestion du compte sera appliquée dès le 1 septembre 2011.

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

5° Action: Organisation des activités du club.

Les animations de la saison précédente ayant remporté toujours le même succès seront reprises, à savoir:

- + Entraînements de masse => fréquence mensuelle.
- + Sortie cirque courant S49 2011 (date à confirmer).
- + Arbre de Noël le 17/12/2011 (à confirmer).
- + Galettes des Rois courant janvier 2012 (dates à confirmer).
- + Fête de fin d'année + repas (date et lieu à confirmer).

2011 est l'année où la municipalité s'associe à l'AFM pour coordonner le Téléthon, comme pour les autres éditions nous allons avec les clubs de Karaté, Boxe Thaïlandaise et Viet Vo Dao, rééditer notre action afin de donner des initiations à nos arts martiaux qui avaient suscité la curiosité d'un grand nombre de jeunes. L'idée première était de recueillir des fonds pour les personnes atteintes de maladies neuromusculaires. Lors de la dernière édition nous avons ainsi récoltés 1000 €, Notre objectif est de dépasser cette somme !!!

Cette action à été approuvée à l'unanimité.

6° Action: Questions diverses.

Président de l'EDJ 77
Pierre Loison

Trésorière
Véronique Pradel

Trésorière-adjointe
Sandrine Fageon

Secrétaire
Olivier Becker